

**MANAGEMENT
CATEGORY
RESOURCING
INFORMATION**

**RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT LE
RESSOURCEMENT
DE LA CATÉGORIE
DE LA GESTION**

December 2 - December 16, 1988

88 / 20

2 décembre - 16 décembre 1988

EX-1 NCR 88-585 EX-1 RCN 88-585

Director

**Network Policy and Standards Management
Telecommunications Policy
Communications Canada**

The Director, Network Policy and Standards Management is accountable for the development, recommendation and implementation of policy, respecting national and international telecommunications networks and standards which is supportive of the objectives of the Government, Minister and Department. The Director is given inside latitude in carrying out his responsibilities to initiate, guide and direct the development and formulation of policies related to the structure of the networks and the internetworking facilities and capabilities providing services directly and indirectly to Canadian clients of the telecommunications enterprises.

The candidate should be a graduate with a recognized degree in engineering. He/she should have experience in the preparation of policies, regulations and standards pertaining to the development and implementation of national and international telecommunications networks. He/she should also have experience in consulting with domestic and foreign telecommunications carriers and suppliers as well as with representatives of provinces regulatory bodies and user groups.

This position could be of interest to employees at or above the SM level who meet imperative CCC bilingual requirements.

**Social Development Portfolio
(613) 992-9064**

Directeur

**Politique des réseaux et gestion des normes
Politique des télécommunications
Communications Canada**

Le directeur de la Politique des réseaux et gestion des normes est responsable de l'élaboration, de la recommandation et de la mise en oeuvre de politiques concernant les normes et les réseaux nationaux et internationaux de télécommunications qui sous-tendent les objectifs du gouvernement, du Ministre et du Ministère. Le directeur dispose de toute la latitude interne nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités qui sont d'amorcer, d'orienter et de diriger l'élaboration et la formulation de politiques liées à la structure des réseaux et aux installations et fonctions d'interconnexion fournissant, directement et indirectement, des services aux clients canadiens des entreprises de télécommunications.

Le titulaire doit posséder un diplôme reconnu en génie ainsi qu'une expérience de l'élaboration de politiques, de règlements et de normes portant sur la mise sur pied et la mise en oeuvre de réseaux nationaux et internationaux de télécommunications. Il doit également posséder une expérience de la consultation avec des entreprises et des fournisseurs de services de télécommunications canadiens et étrangers ainsi qu'avec les représentants des organismes de réglementation provinciaux et les groupes d'utilisateurs.

Ce poste s'adresse aux employés qui occupent un poste de niveau SM ou d'un niveau supérieur et qui répondent aux exigences d'un poste bilingue, nomination impérative](CCC).

**Portefeuille de développement social
(613) 992-9064**